



Comité Départemental de Spéléologie de la Lozère

Maison des Sports
Rue du Faubourg Montbel
48000 MENDE

Contact : cds48@speleo-lozere.com
<http://speleo-lozere.com/>



Réunion du Conseil d'administration du vendredi 7 juillet 2017 à 20h à la Salle St Jean Baptiste à Chanac.

Présents : cf. liste émargement : 7 présents + Christine Dutheil et Joshua.

excusés : *David Brillot, Thibault Barbier.*

- Faire CR de CA et diffuser à tous les fédérés par les Présidents de club + info caussenard.
- Faire mail aux Présidents de club pour demander du monde pour le Caussenard.
- Envoyer à tous qui fait quoi du dernier CA / Caussenard.

- Préparation Caussenard.

- Christian Vallès et Michel Lemaire s'occuperont de toute la technique.
- Liste et équipement des cavités : castelbouc 1 (Aude) et 4 (pas équipé), les cheyrouses (Laurent Calmels), les 3 ormeaux (Laurent), Cabrunas (Aude), sauveterre (Lalou), la clujade (déjà équipé), les fonts (pas d'équipement), Prades (pas d'équipement).
Photocopie des topos : AJ OK.
- On a reçu de Langogne la convention de mise à disposition des barnums, tables et chaises pour 260 personnes. OK, merci Roger !
- Il faut chercher barnum, tables et chaises supplémentaires pour 100 personnes. Aude → Ste Enimie + Philippe Blanchet à Mas de Val.
- demander à l'agriculteur locataire d'avoir à disposition le devant de la grange pour installer le groupe de musique, toutes portes ouvertes ... AJ s'en occupe.
- Faire une demande à Cévennes évasion et au SSF 30 pour des rallonges électriques en 2,5 sur 40 m.
- La communication est faite dans Spelunca (à sortir début juillet) et sur les listes de diffusion spéléo régionales et nationales. Les inscriptions se font directement sur le site du CDS (Bravo Pierre !) et les mails sont à adresser à l'adresse : caussenard2017@speleo-lozere.com
- Gestion des exposants Ok, ils ont tous été contactés et viennent (AJ)
- conférences, expo : OK, relance les auteurs potentiels. (AJ)

- Budget prévisionnel Caussenard

- Avenant à la convention à signer : Ok. On aura la cuisine et les sanitaires de l'étage à disposition.
- Budget fait par Laurent.

→ AJ commande Lundi les Tee-shirt à Service Repro à Mende (Cabanel) :

- demander x 200 tailles panachées bcp L et XL, peu d'enfants Couleur gris + 30 team gratuit Rouge
- Gobelet marqué logo CDS48, pas Caussenard. Ok 500
- Stickers : 0k : 2 x 120 : 1 CDS48 et 1 CS Caussenard

→ les plateaux repas samedi midi et dimanche midi seront vendus à 5 €

- Subvention CD48 pour 2017 → on aura 800 € pour le fonctionnement du CDS, pas spécifiquement pour le Caussenard, ni pour le bulletin.

- **Subvention CNDS 2017 : pas de nouvelles de la DDCSPP (Jean Fabre à voir)**

- **le point sur la publication du Bulletin pour le Caussenard.**

→ info Laurent : Marie-Laure Christol est pro de la mise en page, il va lui demander si elle veut nous aider.

→ discussion au sujet de la couverture proposée par Alain avec la photo de Rémi Flament proposée par Daniel André. Changement titre à faire, supprimer « Spéléo Lozère ». Voir aussi à changer la photo de couverture (La Barelle déjà trop vue), mettre la photo des fonts avec les chailles à la place. Demande à Rémi Flament s'il accepte que sa photo soit en 4ème de couverture.

Budget : pour 60 pages x 400 exemplaires, devis = 6,60 €, total impression = 2640,43 €

Décision de vendre le bulletin en ajoutant + 5 € soit prix de vente arrondi = 12 €

x 360 € vendus (40 en distribution gratuite aux auteurs et contributeurs) = 1800 € de bénéfice.

- **le point sur l'étude hydrogéoI Méjean**

MT4 fini ce samedi 8 juillet (Baume fromagère), nous avons réalisé 8 colorations.

L'étude dure encore 3 ans. Reprise à l'automne, calendrier des injections de colorant à venir cet été.

Copil technique le 19 juin 2017, diaporama de présentation en ligne sur le site du CDS.

- **CR de la réunion sur les topos 3D à l'université de Montpellier**

Réunion à l'initiative de Philippe Vernant, chercheur Géosciences Montpellier, le 3 juillet 2017. Une vingtaine de spéléos présents : Pierre + AJ du CDS48 + CSR Occitanie et CoSci de la fédé.

Compte-rendu :

Réunion générale :

- l'UM va créer une BDD hébergée par le labo OSU-OREME. Les accès seront réglementés, le fournisseur de la donnée choisissant à qui il donne accès et à quoi : visualisation 3D de sa donnée et/ou table des données.

- la Commission scientifique de la FFS va faire une convention avec l'UM.

Discussions particulières relatives aux projets du CDS48 :

- le CDS48 propose de donner les topos du Méjean pour constitution d'une base de données 3D, un stagiaire Master sera recruté l'été prochain (été 2018) pour saisir ces données dans la base de l'UM. Il sera payé par l'UM et le BRGM (à voir).

- A la demande de Pierre, une formation à Therion va être organisée en Lozère à l'automne 2017.

- un groupe d'élèves de TPE du lycée Peytavin va travailler sur la datation par paléomagnétisme des argiles, il sera accompagné par Oswald Malcles et Philippe Vernant : visite du labo en septembre, échantillonnage en octobre, ...

- il est envisagé qu'Oswald Malcles et/ou Philippe Vernant viennent présenter leur travail à l'occasion du rassemblement caussenard le samedi 9 septembre 2017, à Ste Enimie.

Validation du CA : le CDS donne toutes les topos numériques type visual topo du Méjean + à refaire pour stagiaire UM été 2017. Ces données permettront à tous de visualiser les cavités en 3D au sein du massif, avec couverture IGN, voire couches géologiques.

- **projet de travail pédagogique avec le Parc national des Cévennes.**

- info AJ emprunt à la CoSci de la FFS de la malle péda de l'ISSKA et de la malle Eaux souterraines du CDS 01. Disponible à La Nojarède tout l'été et en septembre.
 - dans le cadre du volet pédagogique de l'étude Méjean, plusieurs réunion avec SE du PNC + Guillaume et AJ → travail en cours + convention avec le PNC – CDS48 comme expert karstologie et pédagogie. Convention en septembre cf. 1000 à 2000 € pour 3 ans.
- Validation du CA Ok. Le groupe de travail du CDS48 est composé de AJ, Guillaume Coerchon et Joel Thomas.

- **projet d'étude valorisation du patrimoine souterrain et des paysages calcaires**, grottes touristiques et géomorphologie karstique. Porté par le CDS demande au CD48 et Gd Site de financement d'une étude scientifique qui serait réalisée par les spécialistes Hubert Camus, Laurent Bruxelles et Jean-Yves Bigot. Validation CA Ok. AJ porte ce dossier.

- **un point sur la section spéléo de Peytavin.** On souhaiterait faire cotiser les jeunes à la fédé ... une aide du CDS est-elle envisageable ? (Laurent)

Demande : le lycée veut inciter les jeunes de la section sportive à s'affilier à un club.

On a tenu compte de l'avis par mail donné par David Brillot : (lu intégralement) en résumé : *pas vraiment favorable à une aide financière venant du CDS pour plusieurs raisons : ce n'est pas une somme énorme, dans un but d'équité envers tous les fédérés, on ne va pas payer les jeunes pour venir à la FFS, en pratiquant des tarifs pas chers, il y a moins d'assiduité des jeunes lors des sorties. Par contre j'aimerai bien faire venir ces jeunes lors des stages que j'organise à Toussaint ou en février.* Ok du CA.

OK : Le Président du CDS présentera l'intérêt de se fédérer au cours d'une réunion avec les parents : encadrement bénévole des cadres fédéraux, aide de la FFS pour le lycée notamment + stages de l'EDSC / Club de Chanac. L'année prochaine le lycée Peytavin aura 2 groupes de section sportive : 12 jeunes de Classe de Seconde et 12 jeunes de 1S. Les parents volontaires payeront la licence au tarif jeunes.

- un membre du GS-TNT souhaite passer l'initiateur plongée il aimerait une aide du CDS48. A quelles conditions? Qu'en est-il pour les formations perfectionnement? (Pierre)
→ Décision CA : il paye sa formation (450 €) et avec une attestation de stage le CDS lui paye 30 % de son inscription. Stage le 8 juillet.

→ faire la demande de subvention région Occitanie, cf. courrier CSR. L'envoyer à Ulisse.

- Facture festival de la randonnée (Pierre) : OK fait. Merci notre trésorier !

Changement prochain CA :

suppression du CA prévu le ~~vendredi 25 aout~~ à 20h à Chanac.

Prochain CA, mardi 29 aout à 20h à Chanac.

*CR Alain Jacquet le 10 juillet 2017,
A valider au CA du 29 aout 2017*